

Communiqué de presse  
Marche-en-Famenne – 7 novembre 2016

## Mobilité durable

# En province de Luxembourg, Vivalia et ORES inaugurent trois bornes de rechargement pour véhicules électriques

*L'Intercommunale des soins de santé Vivalia et ORES inaugurent, ce 7 novembre 2016, trois bornes de rechargement pour véhicules électriques installées sur le parking des hôpitaux d'Arlon, Libramont et Marche-en-Famenne. Il s'agit d'une première dans le secteur hospitalier en Wallonie. À cette occasion, ORES a présenté l'ensemble de son offre « ORES Mobilité » et Vivalia a exposé ses différents projets en cours de développement en faveur d'une mobilité plus douce.*

En tant que gestionnaire de réseaux de distribution d'électricité et de gaz naturel, ORES veut soutenir les communes, intercommunales et autres partenaires intéressés par la **mobilité durable**. L'offre « ORES Mobilité » vise à **promouvoir l'installation de bornes de rechargement tant pour les véhicules électriques que pour les véhicules au gaz naturel comprimé (CNG)**, notamment **en facilitant les démarches de raccordement au réseau de distribution** pour tout opérateur intéressé.

Dans le cadre de la mobilité électrique, le service proposé par ORES comprend :

- ✓ un accompagnement dans le choix de l'emplacement de la ou des borne(s) ;
- ✓ l'installation des bornes, en ce compris les éventuels potelets de sécurisation permettant d'éviter tout dégât en cas d'accident de roulage ;
- ✓ un service de télésurveillance des bornes – via le dispatching central d'ORES – afin de garantir un fonctionnement optimal ;
- ✓ un système de paiement simple, basé sur l'envoi de SMS, qui permet de garantir l'accès à la borne à tous les conducteurs de véhicules électriques, y compris en provenance de pays étrangers ;
- ✓ les travaux de maintenance préventive et corrective sur les bornes installées.

Grâce à la collaboration engagée avec ORES, Vivalia favorise ainsi une mobilité alternative en offrant aux usagers de véhicules électriques de **nouveaux points de rechargement en province de Luxembourg**. En effet, ceux-ci sont aussi bien mis à disposition des membres du personnel et médecins de Vivalia que des patients et médecins généralistes qui fréquentent les sites hospitaliers de l'Intercommunale.

Plusieurs projets sont en cours de développement au sein de Vivalia, afin de promouvoir une **mobilité plus respectueuse de l'environnement**, l'institution comptant plus de dix sites répartis sur tout le territoire de la province de Luxembourg.

La sensibilisation des collaborateurs de Vivalia à la pratique du **covoiturage** représente un enjeu important pour l'Intercommunale. Cette thématique a d'ailleurs constitué le fil conducteur des actions menées dans le cadre de la Semaine de la Mobilité 2015, par la participation au « Défi Mobilité des Entreprises ». A cette occasion, Vivalia a choisi de sensibiliser ses collaborateurs en les encourageant à utiliser ce mode de déplacement économique, écologique et convivial, par un focus sur les déplacements domicile/lieu de travail. L'objectif est de favoriser la pratique du covoiturage à long terme et de développer une politique spécifique en la matière, permettant d'associer à cette démarche un cadre réglementaire, des actions de sensibilisation et un aménagement de structures particulières, telles que des places de parking dédiées aux utilisateurs du covoiturage.

Un projet d'intégration de Vivalia à la plateforme nationale « Carpool » est par ailleurs envisagé dans le cadre d'un appel à projets que la Province de Luxembourg souhaite lancer.

**L'utilisation du vélo (électrique)** fait également l'objet d'une sensibilisation croissante au sein de Vivalia. Lors de la Semaine de la Mobilité 2016, des tests ludiques de vélos électriques ont été proposés à l'ensemble des collaborateurs de Vivalia, avec un concours-photos à la clé, en vue de permettre un éventuel achat groupé de vélos pour les personnes intéressées. Vivalia entend prendre une part de plus en plus dynamique dans l'opération « **Tous vélo-actifs** », qui s'inscrit dans le « Plan Wallonie Cyclable » lancé par le Gouvernement wallon. Cette opération vise à soutenir les employeurs wallons qui se sont engagés à mettre volontairement en place un plan d'actions de promotion du vélo au sein de leur entreprise/institution. Sur base des efforts réalisés, le label « Vélo-actif » leur est décerné. L'hôpital de Marche-en-Famenne vient d'intégrer ce projet en tant que site-pilote, la Ville de Marche étant parallèlement reconnue « Commune pilote Wallonie Cyclable ». L'implication de Vivalia dans ces différents projets témoigne de l'attention apportée par l'Intercommunale aux questions environnementales et de son souci d'assumer sa responsabilité sociétale, en sa qualité d'institution de soins de santé.

**L'acquisition d'un véhicule électrique**, qui sera dédié à la réalisation de navettes entre sites, atteste également de cette préoccupation. Cette initiative s'est concrétisée en partenariat avec la Province de Luxembourg, qui a subsidié l'achat à hauteur de 15.000 €. Afin de mieux anticiper l'évolution du projet, un suivi d'indicateurs a été mis en place pour envisager un élargissement ultérieur de la flotte en véhicules électriques.

Enfin, une **politique « URE » (Utilisation Rationnelle de l'Énergie)** est en voie de développement dans les institutions de Vivalia avec, notamment, la réalisation d'audits énergétiques, le remplacement des anciens systèmes d'éclairage par des LED, l'étude de projets de cogénération, etc. Une étude est également en cours en vue d'envisager l'obtention d'une **reconnaissance environnementale** pour Vivalia, parallèlement à l'instauration de nouvelles pratiques, notamment en matière de gestion des déchets et d'insertion de clauses environnementales, sociales et éthiques dans les marchés publics.

Rappelons qu'en 2015, ORES avait déjà installé sept bornes électriques dans les communes de Gosselies, Waterloo, Nivelles, Jurbise, Neufchâteau, Saint-Vith et Dinant. Depuis le début de l'année 2016, quatorze autres bornes ont été installées à Arlon, Marche-en-Famenne, Libramont, Flobecq, Frameries, La Hulpe, Jodoigne, Eupen, Jurbise, Tubize, Malmedy, Saint-Ghislain, Soignies et Chapelle-lez-Herlaimont. ORES Mobilité vise aussi à promouvoir la mobilité au gaz naturel (CNG) et ses avantages pour le grand public, ainsi que pour les flottes d'entreprises, communales et parastatales. ORES entend contribuer à l'essor et à la viabilité des stations publiques installées en Wallonie, en facilitant leur installation et leur raccordement au réseau de distribution. C'est ce rôle qu'ORES a déjà joué pour les stations CNG ouvertes à ce jour à Tournai, Lessines (Ollignies), Nivelles, Gosselies et Mouscron.

**ORES** est responsable de l'ensemble des activités liées à la gestion et l'exploitation des réseaux de distribution d'électricité et/ou de gaz naturel dans 197 villes et communes wallonnes (couvrant au total près de 50.000 km en électricité et plus de 9.300 km en gaz naturel). Elle assure les raccordements aux réseaux de distribution, les travaux liés à l'entretien, au développement et au dépannage de ces derniers, ainsi que la pose des compteurs. Elle procède aux relevés d'index de consommation et à leur transmission aux fournisseurs d'énergie. Elle mène de nombreuses missions de service public à caractère social et a en charge l'exploitation et l'entretien de l'éclairage public communal dans les communes associées (446.000 luminaires). Forte de plus de 2.300 collaborateurs, l'entreprise joue un rôle important dans la vie socio-économique wallonne; au cours des quatre dernières années, elle a investi plus de 1 milliard € dans le développement et la rénovation des réseaux de distribution.

Plus d'informations sur [www.ores.be](http://www.ores.be).

**VIVALIA** regroupe, en une Intercommunale unique, six sites hospitaliers (dont un hôpital psychiatrique), une polyclinique, quatre Maisons de Repos / Maisons de Repos et de Soins, des Habitations Protégées et une Maison de Soins Psychiatriques. Cette nouvelle entité compte plus de 1.400 lits, emploie 3.800 personnes et s'adjoit les services d'environ 400 médecins spécialisés. Avec des structures de proximité à taille humaine, l'institution entend répondre aux besoins des patients de la province de Luxembourg, du sud-Namurois et de la Lorraine limitrophe en insistant sur le niveau de qualité de l'offre de soins proposée. Cette approche qualitative est soutenue par des techniques de pointe à travers l'ensemble des services hospitaliers et extra-hospitaliers.

Plus d'informations sur [www.vivalia.be](http://www.vivalia.be).

#### Contacts presse

##### **ORES**

Service Communication 071/91.18.01  
Porte-parole : **Jean-Michel Brebant** 0479/97.22.81

##### **VIVALIA**

Service Communication 061/62.00.04